

TRAIN D'ARTILLERIE DE LA GARDE

OFFICIERS, SOUS-OFFICIERS ET TROMPETTES - 1800-1815

ARMÉE FRANÇAISE

PLANCHE N° 106

L'effectif des trompettes du train d'artillerie de la Garde, d'abord très restreint, augmente en même temps que le nombre des compagnies.

D'abord de deux jusqu'en 1803, il est porté à quatre dans le courant de l'année, puis à huit à la fin.

En 1806, le corps est composé de six compagnies avec douze trompettes. En 1807, par suite de la création d'un bataillon *bis*, leur nombre est porté à vingt-quatre et il ne variera plus jusqu'en 1814.

Entre-temps, en 1811, il leur est ajouté un trompette-brigadier et un trompette supplémentaire pour le dépôt.

Organisé en régiment en 1813, le train d'artillerie a toujours le même nombre de trompettes. Le second régiment, formé quelques mois plus tard, a également vingt-quatre trompettes et un brigadier.

Pendant les Cent-Jours, seize trompettes et un brigadier-trompette sont affectés à l'escadron et deux à la première compagnie de Jeune Garde.

Il faut attendre l'an XII pour avoir quelques détails sur l'uniforme des trompettes du train d'artillerie de la Garde.

Une lettre du général Songis, commandant l'artillerie de la Garde des Consuls, en date du 25 septembre 1803, nous apprend que les trompettes du train seraient habillés comme ceux de l'escadron d'artillerie à cheval. En conséquence, il est demandé à leur intention quatre tabliers de trompettes de grand uniforme en damas cramoisi, brodés d'or et d'argent, comme ceux des trompettes de l'artillerie.

De l'an XIII à 1806, le magasin d'habillement étant commun à l'artillerie et au train, les inventaires mentionnent séparément ce qui est particulier à ce dernier, le drap gris de fer, les boutons en étain, les chapeaux, plumets, culottes de peau, bottes à l'écuyère, ceinturons à goujon, selles et schabraques à la dragonne, mais rien n'est spécifié pour les trompettes, leur tenue étant la même pour les deux corps.

Ce sont donc les tenues représentées planche 74, figures 1 et 3, qu'ils ont porté vraisemblablement jusqu'en 1808.

Comme il ne reste presque plus de documents d'archives pour la période s'étendant de 1806 à 1808, il faut attendre 1809 pour avoir quelques précisions.

Au 1^{er} janvier de cette année, il existe en magasin du drap bleu de ciel certainement destiné à l'habillement des trompettes. Par contre, on n'y trouve ni drap cramoisi, ni boutons particuliers, ni passementerie susceptibles d'entrer dans la confection de leur habillement.

Sans vouloir se livrer à une reconstitution hasardeuse et en utilisant le peu de renseignements fournis par les pièces de comptabilité encore existantes, on peut ainsi décrire la tenue vraisemblable des trompettes en 1808 et 1809.

Habit à la chasseur bleu céleste, collet, revers et parements bleu foncé lisérés d'écarlate, retroussis bleu céleste lisérés d'écarlate ainsi que les pattes "à la Soubise", boutons argentés, galon d'argent de 22 mm bordant le collet, les revers et les parements, et formant un écusson aux boutons de taille, grenades des retroussis brodées en argent. Gilet gansé et culotte hongroise bleu céleste, bottes à la hussarde ornées d'un cordonnnet et d'un gland rouge et argent.

Toute la passementerie, aiguillettes, trèfle, tresse plate et soutache, est en laine rouge mélangée d'un tiers d'argent.

La coiffure est incertaine. Il est possible que le colback noir, de tenue ordinaire des trompettes de l'artillerie à cheval, soit resté en usage jusqu'au retour de la campagne d'Autriche.

Le harnachement du cheval, semblable à celui de l'artillerie, comprend la schabraque et le portemanteau bleu céleste galonnés d'écarlate, avec grenades dans les pointes de la schabraque.

C'est vraisemblablement à la fin de 1809 que les shakos commandés le 8 avril, peu avant le départ de l'artillerie pour la campagne d'Autriche, ont été distribués.

Ils sont recouverts en drap cramoisi, galonnés d'argent à leur bord supérieur, ornés d'un cordon natté écarlate mélangé d'argent, d'un pompon et d'un plumet blancs. La garniture métallique, plaque, jugulaires et cercle de visière sont en laiton.

Sur un marché de passementerie, passé le 8 avril, figurent vingt-quatre paires d'aigles brodés en laine, nombre correspondant à celui des trompettes. Ils ont dû être utilisés pour la confection de nouvelles schabraques au début de 1810.

La transformation complète de la tenue des trompettes est envisagée en 1811 et dès la fin du mois de mai, les premiers marchés sont passés pour la fourniture des matières premières.

Nous y notons du drap bleu céleste pour capotes-manteaux, schabraques, vestes d'écurie, pantalons garnis, hongroises, gilets et habits, du drap cramoisi pour dolmans et passepoils d'habits, du galon d'or de 22 mm pour habits, des boutons à la hussarde en cuivre, des ceinturons à la hussarde, des selles hongroises, des bottes à la hussarde garnies d'un cordonnet or et laine, des dragonnes, de la tresse plate, de la ganse carrée et de la soutache or et laine, du cordon fort et des olives or et laine pour pelisses, des garnitures de grenades en or pour habits, des aiguillettes 1/3^e en or et 2/3^e en laine cramoisie avec trèfles et des cordons de colbacks.

Dans le courant de novembre 1811 on commande vingt-cinq colbacks en peau d'ours, munis d'une flamme cramoisie et autant de paires de mentonnières en chaînettes.

D'autres marchés de mars 1812 font état de sabretaches, de ceintures écharpes, de ceinturons à la hussarde, de dragonnes en buffle avec houppes cramoisies et or, de cordons de trompettes comme ceux de l'artillerie, tous ces objets au nombre de vingt-six.

L'artillerie ayant quitté La Fère dans les premiers jours de mars 1812 pour aller sur le Rhin et ensuite traverser l'Allemagne, il est vraisemblable que les trompettes du train d'artillerie n'avaient pas leur tenue à la hussarde complète, les derniers effets commandés ne pouvant être livrés en temps utile. Il est toutefois possible qu'ils leur aient été envoyés un peu plus tard et qu'ils les aient reçus avant le passage du Niemen.

Lors de la réorganisation de 1813, l'habillement à la hussarde et à la chasseur est complété et renouvelé. Au cours du premier trimestre, on achète du drap bleu ciel, du drap cramoisi, des boutons de cuivre, la passementerie nécessaire aux confections, des colbacks, des cordons de trompettes de grand uniforme en laine moitié jaune et moitié cramoisi, des cordons de petit uniforme en laine 2/3^e bleu céleste et 1/3^e blanc.

Bien que les marchés postérieurs au 10 mars 1813 soient disparus, nous pouvons supposer qu'il n'y eut pas d'innovations et que les tenues mises en service en 1812 ont été conservées jusqu'à la fin de l'Empire.

Pendant les Cent-Jours, la tenue à la hussarde est abandonnée. Les trompettes font la campagne de Belgique vêtus de leur ancien habit de petit uniforme, accompagné d'un gilet uni bleu céleste, d'un pantalon basané et sont coiffés du colback.

Avant de terminer la partie consacrée aux trompettes, notons que celui qu'a représenté Hoffmann, en habit à la chasseur brun marron rehaussé de gris-de-fer, n'est certainement pas du train d'artillerie de la Garde, mais du train des équipages.

Reproduit ou décrit sans contrôle dans tous les ouvrages militaires parus, de Marbot et Noirmont jusqu'à Malibran, en passant par Lienhart et Humbert, et Fallou, il a été considéré comme étant du train d'artillerie alors que les couleurs de son habillement ne correspondent en rien à celles des trompettes de ce corps.

Au 2^e régiment créé en 1813, l'uniforme des trompettes est extrêmement simplifié.

D'après les états de fournitures établis pour la liquidation de la comptabilité du régiment, leur tenue ne nécessite pas d'étoffes d'une couleur particulière, ni coiffure, ni ornements quelconques. Le galon en "laine blanche pour trompettes" qui figure sur ces états est vraisemblablement destiné à border le collet, les revers et les parements d'un habit-veste de troupe.

Sous-officiers.

Dans l'inventaire du magasin du 1^{er} vendémiaire an XI (23 septembre 1802) nous relevons quelques objets destinés aux sous-officiers. Ce sont des petits boutons blancs à la hussarde, un chapeau, deux aiguillettes, trois cordons de colbacks et trois dragonnes.

Au 1^{er} vendémiaire an XII (24 septembre 1803), il existe en magasin, pour les sous-officiers, du galon d'argent, des garnitures de grenades en argent, de la tresse plate et de la soutache mélangée argent et laine, des petits boutons blancs à la hussarde, des surtouts, des pantalons garnis, des hongroises gansées, des gilets rouges unis et des redingotes, des schabraques en laine et des brides.

L'inventaire de l'an XIII indique les mêmes effets et objets que les précédents, mais mentionne en plus de gros et petits boutons du train argentés et des mors de bride à bossettes argentées.

De ces trois inventaires, on peut déduire que les sous-officiers ont une tenue distincte de celle de la troupe. Ils en portent les couleurs mais en diffèrent par la coupe de l'habit qui est à basques longues avec revers et parements en pointe, le gilet gris-de-fer gansé, la culotte hongroise et les bottes à la hussarde. Ils sont coiffés du chapeau à ganse de cocarde en argent et à plumet rouge. La passementerie qui entre dans leur uniforme est écarlate mélangée d'un tiers d'argent. Elle comprend l'aiguillette montée en trèfle portée à gauche et le trèfle sur l'épaule droite, la tresse plate et la soutache du gilet, la tresse plate ornant la culotte hongroise, la garniture des bottes, la dragonne, les cordonnets et les marrons du chapeau.

L'existence de cordons de colbacks en l'an XI fait supposer que, jusqu'en 1802, leur coiffure de tenue de service était le colback.

Un état datant de 1807 donne le détail des matières premières utilisées pour la confection de leurs vêtements.

L'habit à la chasseur en drap gris-de-fer a les retroussis de même couleur, ornés de grenades brodées en argent, le collet, les revers et les parements en pointe bleu impérial, lisérés de rouge ainsi que les retroussis et les pattes de plis ; le gilet est gris-de-fer comme précédemment, gansé, orné de soutaches et garni de cinq rangées de petits boutons du train ; la culotte hongroise est ornée d'une tresse plate et d'un nœud hongrois ; le pantalon gris-de-fer, garni d'une peau de veau, a une bande bleu impérial et des boutons demi-grelots argentés.

Cette tenue a été conservée longtemps, car l'inventaire du 1^{er} janvier 1809 indique les mêmes effets et objets que les précédents, avec en plus des hongroises unies, des capotes-manteaux, des habits de grand et de petit uniforme, des chapeaux de sous-officiers et une garniture de chapeau, probablement les marrons rouges à centre en argent placés dans les cornes.

A l'exception de la coiffure qui est changée en 1809, l'inventaire du 1^{er} juillet 1811 confirme ce qui vient d'être dit.

C'est en avril 1809 qu'est passée la première commande de shakos et de gibernes de sous-officiers.

Leur shako a un galon en argent de 33 mm à son bord supérieur et les mêmes plaques et jugulaires que celui de la troupe. Le cordon natté et les raquettes sont rouges mélangés d'un tiers d'argent. Leur giberne a les côtés en cuivre.

En même temps, il est décidé que les sous-officiers auront une schabraque semblable à celle de l'artillerie à cheval mais à fond gris-de-fer avec grenades dans les pointes.

En 1811, on commande des aigles brodés en laine rouge pour leurs schabraques.

Dans le courant de l'année, des marchés sont passés pour la fourniture d'effets et d'objets qui vont complètement changer l'aspect des soldats du train, mais il n'est pas certain que l'habillement des sous-officiers ait été modifié.

Par contre, en 1812, on achète à leur intention des hongroises en peau de mouton, des bottes à la Russe et on fait confectionner des housses et des chaperons.

Ces effets, livrables au cours du 2^e trimestre, seront utilisés au début de 1813.

Lors de l'adoption de l'habit-veste à revers carrés, les sous-officiers reçoivent ce nouveau vêtement avec les mêmes galons de grade, ornements de retroussis et aiguillettes qu'auparavant. Comme la troupe, ils ont la culotte de peau et les bottes à la Russe. Leur shako recouvert en drap gris-de-fer a son bord supérieur galonné d'argent, la plaque, les jugulaires et les couronnes en cuivre argenté, le cordon tressé rouge et argent.

Le harnachement de leurs chevaux est à la dragonne avec une housse, des chaperons et un portemanteau gris-de-fer galonnés de rouge.

Cette tenue ne varie plus jusqu'à la fin de l'Empire ; en route et en campagne, les sous-officiers font usage de la surculotte et du couvre-shako.

Au 2^e régiment créé en 1813, il ne semble pas qu'ils aient d'autre distinction que leurs galons de grade en argent.

Pendant les Cent-Jours, les sous-officiers portent la veste d'écurie dite "polonaise", plus simple que celle de la troupe puisqu'il n'entre pas de drap écarlate dans sa confection. On lui ajoute les galons de grade, l'aiguillette et le trèfle. La culotte en drap gris-de-fer et les bottes à l'écuyère complètent la tenue. Le harnachement est le même qu'en 1813.

Les inventaires et les marchés ne mentionnent rien de particulier pour les brigadiers qui portent la même tenue que la troupe avec les galons de grade en laine rouge, le même équipement, giberne, ceinturon ou ceinturon baudrier, et le même armement.

Ils utilisent la selle à la dragonne, d'abord avec la demi-schabraque en peau de mouton et la housse, ensuite sans fontes, ni housse, ni chaperons.

En 1809, il fut un moment question de leur donner le harnachement de cavalerie légère et la schabraque en drap semblable à celle de l'artillerie à cheval, mais ce projet n'a pas eu de suite.

Officiers.

Les représentations d'officiers sont très rares et les tenues qu'ils portent, étant parfois beaucoup moins belles que celles des sous-officiers, les rendent suspects.

En premier lieu citons "l'officier conducteur des canons" de Hoffmann entièrement vêtu de bleu foncé, dont l'habit à la française a les revers échancrés et carrés. Il est porté avec le gilet gansé, la culotte et les bottes hongroises.

Hoffmann, qui n'a certainement jamais vu tous les uniformes qu'il a représentés, a probablement exécuté cet officier en se servant d'une description incomplète et peut-être inexacte. Il a utilisé pour le peindre la gravure d'un officier de cavalerie de la fin de la Monarchie, ce qui explique les cheveux poudrés, la forme du chapeau, celle du plumet, la coupe de l'habit et le sabre droit de la grosse cavalerie.

Ensuite vient l'officier du train figurant sur une importante gravure qui représente quatre-vingt-huit types de l'Armée Impériale en 1806.

Ce qui surprend dans la tenue de cet officier, ce sont sa veste en drap blanc, sa culotte de peau et ses bottes fortes. Il serait bien étonnant que les officiers n'aient pas porté le gilet gansé, la culotte et les bottes hongroises alors que les sous-officiers en étaient dotés.

Un officier, à peu près identique et vraisemblablement exécuté d'après la gravure précitée, figure dans un des recueils de dessins au trait de la collection Duboys de L'Étang.

L'officier noté à l'Hôtel Drouot, lors de la vente de la collection Bernard Franck, est plus intéressant car c'est un portrait daté de 1805. Il porte un uniforme bien en rapport avec celui des sous-officiers, mais sa coiffure n'est malheureusement pas représentée. En raison de sa date d'exécution, il devait être coiffé du chapeau à ganse de cocarde, cordonnets et floches en argent, et plumet écarlate.

C'est cet uniforme, à quelques détails près, que portent les officiers du train d'artillerie figurant dans les collections alsaciennes de petits soldats. Ils sont coiffés du shako à galon et cordon en argent, et à garniture métallique argentée. Leur gilet gansé est gris-de-fer mais nous le voyons aussi écarlate ; leur buffleterie est noire galonnée d'argent avec attributs dorés. Enfin, le harnachement de leurs chevaux est à la hongroise avec les ornements argentés ; la schabraque et le portemanteau sont gris-de-fer galonnés d'argent.

Certains détails ne sont pas visibles, tels les basques des habits et les ornements des pointes de schabraques.

Enfin, ces officiers ne portent pas l'aiguillette, attribut particulier des corps de la Garde, ce qui laisse perplexe quant à la valeur documentaire à leur accorder.

Les officiers du train ont-ils porté le colback ? Nous n'en avons aucune preuve, mais ceux qui commandaient les compagnies affectées aux batteries à cheval ont bien pu adopter cette coiffure puisque c'était celle des officiers dont ils conduisaient les canons.

L. ROUSSELOT,

Peintre de l'Armée,

Membre de la « Sabretache ».

TABLE DES FIGURES

- | | |
|--|---|
| 1. Trompette. Grande tenue. 1809-1811. | 10. Officier. 1805. |
| 2. Trompette. Petite tenue. 1812-1814. | 11. Sous-officier. 1809-1812. |
| 3. Trompette. Grande tenue. 1812-1814. | 12. Sous-officier. 1813-1814. |
| 4. Sous-officier. Tenue de route. 1803-1809. | 13. Sous-officier. Campagne de 1815. |
| 5. Sous-officier. Grande tenue. 1803-1809. | 14. Officier conducteur de canons, d'après Hoffmann. 1803-1804. |
| 6. Trompette. Tenue de campagne. 1815. | 15. Officier. 1805, d'après un portrait. |
| 7. Brigadier. 1805-1806. | 16. Officier. 1809-1814. |
| 8. Brigadier. 1809-1811. | |
| 9. Brigadier. 1813-1814. | |